Ofi invest
Asset Management

Gestion Matières Premières

Global SICAV - Ofi Invest Energy Strategic Metals UFFCT

FR00140132G9

30/10/2026

Commercialisé en FR

Étoiles Six Financial Information[2][3] -

Matières premières

Actif net du fonds	765,14 M€
Actif net de la part	0,82 M€
Valeur liquidative	103,42 €

Performance mensuelle[1]	Fonds	Indice
	-7,68%	-

Gérants


Benjamin Louvet


Olivier Daguin


Marion Balestier

Les équipes sont susceptibles d'évoluer

Profil de risque[3]

1 2 3 4 **5** 6 7

Durée de placement recommandée

Supérieur à 5 ans

SFDR[3]	Article 8

	Fonds	Univers
Notation ESG[3]	6,72	-
Couverture note ESG	100,00%	-

Orientation de gestion

Le fonds vise à bénéficier du potentiel d'appréciation d'une sélection de métaux (aluminium, plomb, palladium, platine, argent, nickel, zinc, cuivre) par une exposition synthétique à l'indice « Basket Energy Strategic Metals Index», sans passer par des investissements directs dans des actions minières du secteur. Il propose une offre simple et transparente, assortie d'une couverture quotidienne contre le risque de change.

Principales caractéristiques

Date de création de la part
31/10/2025

Date de lancement de la part
31/10/2025

Société de gestion
Ofi Invest Asset Management

Forme juridique
SICAV

Classification AMF
Fonds mixte

Affectation du résultat
Capitalisation

Fréquence de valorisation
Journalière

Ticker Bloomberg
OFIESME FP

Publication des VL
www.ofi-invest-am.com

Frais de gestion maximum TTC
2,32%

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation
2,34%

Indice de référence

(1)Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont calculées sur la base de la valeur liquidative et sont nettes de tous les frais applicables au fonds. L'indice de référence est calculé dividendes/coupons inclus. (2)Les références à un classement, un prix ou un label ne préjugent pas des résultats futurs de ces derniers/du fonds ou du gestionnaire. (3)Pour toute définition veuillez vous référer à la page « Glossaire » en fin du document.

Ofi Invest Asset Management • 127-129, quai du Président Roosevelt - 92130 Issy-les-Moulineaux • France • Tél. : +33 (0)1 40 68 17 17 • www.ofi-invest-am.com • Société de gestion de portefeuille • S.A. à Conseil d'Administration au capital de 71 957 490 euros • RCS Nanterre 384 940 342 • APE 6630 Z • Agrément AMF n° GP 92012 • FR 51384940342 • CONTACT : Département commercial • 01 40 68 17 17 • service.client@ofi-invest.com

COMMUNICATION PUBLICITAIRE

Ofi invest
Asset Management

Rapport mensuel
Part UFFCT
Matières Premières

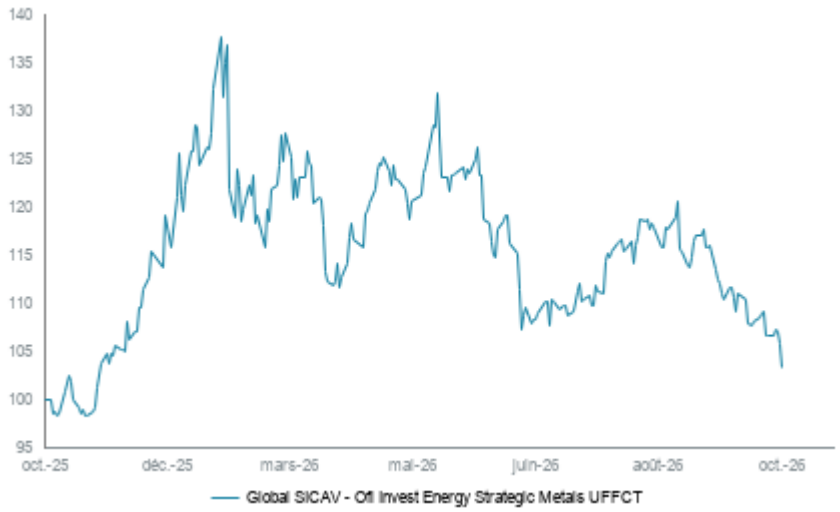
Performances & risques

Global SICAV - Ofi Invest Energy Strategic Metals UFFCT

FR00140132G9

30/10/2026

Évolution de la performance[1](base 100 au 31/10/2025)



Performances cumulées[1]

En %	Fonds	Indice	Relatif
Da*	-13,12	-	-
1 mois	-7,68	-	-
3 mois	-6,99	-	-
6 mois	-14,29	-	-
1 an	3,42	-	-
2 ans	-	-	-
3 ans	-	-	-
5 ans	-	-	-
8 ans	-	-	-
10 ans	-	-	-

*Da : début d'année

Performances annuelles[1]

En %	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Fonds	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Indice	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Relatif	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Performances mensuelles[1]

%	Jan.	Févr.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	sept.	Oct.	Nov.	Déc.
2025										0,00	3,65	14,85
2026	2,26	4,94	-8,50	3,23	2,42	-12,27	2,55	5,98	-4,94	-7,68		

Principaux indicateurs de risques[3]

	Volatilité		Perte Maximale		Délai de recouvrement		Tracking error	Ratio d'info	Ratio de sharpe	Bêta	Alpha
En %	Fonds	Indice	Fonds	Indice	Fonds	Indice					
1 an	22,90	-	-24,80	-	-	-	-	-	0,06	-	-
3 ans	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
5 ans	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
8 ans	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
10 ans	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Source : Six Financial Information

(1)Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. La valeur d'un investissement dans l'OPC peut fluctuer à la hausse comme à la baisse. Les performances sont calculées sur la base de la valeur liquidative et sont nettes de tous les frais applicables au fonds. Le calcul de performance des indices composés de plusieurs indices est rebalancé tous les mois et prend en compte les coupons/dividendes. (3)Pour toute définition veuillez vous référer à la page « Glossaire » en fin du document.

Ofi invest
Asset Management

Rapport mensuel
Part UFFCT
Matières Premières

Structure du portefeuille

Global SICAV - Ofi Invest Energy Strategic Metals UFFCT

FR00140132G9

30/10/2026

Composition de l'indice(1)

Contrat à terme	Code	Poids
Argent	SI	14,0%
Palladium	PA	3,7%
Platine	PL	14,6%
Aluminium	LA	17,4%
Cuivre CME	HG	15,5%
Cuivre LME	LP	15,6%
Zinc	LX	4,4%
Nickel	LN	10,5%
Plomb	LL	4,4%

Contribution à la performance mensuelle brute(1)

Contrat à terme	Performance du marché	Contribution au portefeuille
Argent	-18,64%	-2,97%
Palladium	-18,53%	-0,74%
Platine	-16,46%	-2,62%
Aluminium	-2,88%	-0,44%
Cuivre CME	-2,11%	-0,32%
Cuivre LME	-1,48%	-0,23%
Zinc	0,39%	0,02%
Nickel	-4,57%	-0,46%
Plomb	1,17%	0,05%

Principales lignes par type d'instrument

Titres de créances négociables

Libellé	Poids	Pays	Échéance
GOVT FRANCE (REPUBLIC OF) 11/11/2026	22,8%	Dispo/Liquidités investies	11/11/2026
GOVT BELGIUM KINGDOM OF (GOVERNMENT) 12/11/2026	15,0%	Dispo/Liquidités investies	12/11/2026
GOVT FRANCE (REPUBLIC OF) 25/11/2026	13,5%	Dispo/Liquidités investies	25/11/2026
GOVT PORTUGAL (REPUBLIC OF) 20/11/2026	9,7%	Dispo/Liquidités investies	20/11/2026
GOVT FRANCE (REPUBLIC OF) 09/12/2026	9,3%	Dispo/Liquidités investies	09/12/2026

Swap

Swap sur indice	Poids	Contrepartie
Global SICAV - Ofi Invest Energy Strategic Metals UFFCT	100,0%	(JPM/SG/GS/Citi)

Profil / Chiffres clés(3)

Nombre de lignes	22

Xx

Ofi invest
Asset Management

Rapport mensuel
Part UFFCT
Matières Premières

Global SICAV - Ofi Invest Energy Strategic Metals UFFCT

FR00140132G9

30/10/2026

Commentaire de gestion

Le fonds OFI Invest Energy Strategic Metals termine le mois sur un nouveau recul important de plus de 7%. Ce sont toujours les métaux précieux qui expliquent l'essentiel de la contreperformance, pénalisés par une situation conjoncturelle qui pousse les taux d'intérêt à la hausse et détourne ainsi les investisseurs des actifs réels, sans rendement. Les métaux industriels résistent mieux, notamment le cuivre, le plomb et le zinc qui restent portés par des contraintes physiques majeures.

Les tensions sur les taux ont en outre fini par avoir raison des marchés actions. Combinées à des annonces de résultats qui ont déçu sur certains géants du secteur technologique, elles ont entraîné une correction des grands indices boursiers en fin de mois. Cela a entraîné, comme souvent, des liquidations sur les métaux précieux, utilisés comme source de liquidité pour faire face aux appels de marge.

L'argent, le platine et le palladium perdent ainsi tous plus de 15% sur le mois. Aucun élément fondamental ne vient appuyer cette correction qui est purement liée à la situation macro-économique.

Le phénomène a notamment été entretenu par les liquidations des investisseurs financiers dans un contexte où les obligations présentent une rémunération attractive. Les positions ouvertes sur l'argent, le platine et le palladium sont ainsi sur des plus bas de plus d'un an.

Sur le marché physique pourtant, la demande est beaucoup plus résistante. Les détentions d'ETF sur l'argent ont ainsi progressé sur le mois d'octobre, et sont en hausse continue depuis la mi-juillet.

Cette divergence résume à elle seule les injonctions contradictoires auxquelles est soumis le marché actuellement. A court terme, les pressions inflationnistes et la hausse des taux rendent les actifs sans rendement comme les métaux précieux et industriels peu attractifs. Mais à plus long terme, les problématiques de déficit public et l'endettement massif des principales économies du monde, posent la question de la soutenabilité de la situation économique sans un recours à des politiques monétaires plus accommodantes. Ces craintes soutiennent une demande « de précaution » sur les métaux précieux.

Les métaux industriels continuent de mieux résister en raison de déséquilibres fondamentaux entre l'offre et la demande, ce qui leur permet de mieux résister. Le zinc et le plomb finissent même le mois en territoire positif, et le cuivre, le zinc et l'aluminium sont en hausse sensible depuis le début de l'année.

Le cuivre continue de profiter d'une situation très tendue. Les craintes de mise en place de barrières douanières sur les importations américaines du métal rouge ont entraîné un déplacement des stocks disponibles vers les Etats-Unis, rendant difficile l'approvisionnement dans le reste du monde. Ainsi, la prime à acquitter en Chine pour l'acquisition d'une tonne de métal rouge dépasse les 200$, un plus haut historique. En Europe, les tensions sur l'approvisionnement sont telles que la structure de prix à terme rémunère les acheteurs qui reportent leurs achats (backwardation).

Les prix de l'aluminium restent également tendus, la production du Golfe Persique (environ 10% de la production mondiale) restant toujours inaccessible. L'aluminium a néanmoins légèrement reculé, le marché actant les efforts de pays du Golfe pour préparer une reprise de la production (Emirates Global Aluminium aux Emirats Arabes Unis) et la hausse des exportations chinoises.

A très court terme, la tension sur les taux pourrait se poursuivre. Si cela devait amener à une lassitude des investisseurs particuliers, il pourrait y avoir une vague de liquidation sur les ETF, ce qui entraînerait une poursuite de la correction de l'ensemble du secteur des précieux. A noter néanmoins que le marché anticipe déjà un resserrement monétaire important, avec encore au moins deux hausses de taux attendues. Les métaux industriels devraient continuer de profiter de leurs problématiques structurelles.

A plus long terme, l'endettement massif et de plus en plus difficile à financer redeviendra un sujet central, une fois les perturbations économiques liées à la guerre au Moyen-Orient réglées. Cela permettrait alors aux métaux précieux de retrouver la faveur de l'ensemble des investisseurs et de reprendre une tendance haussière durable.

Dans l'hypothèse où cette question pourrait redevenir la préoccupation majeure des investisseurs, toute correction déclenchée par une capitulation des acteurs privés constituerait selon nous une opportunité dans un marché qui, sur le moyen terme, conserve tout son potentiel tant sur les métaux précieux qu'industriels.

Les sociétés citées ne le sont qu'à titre d'information. Il ne s'agit ni d'une offre de vente, ni d'une sollicitation d'achat de titres. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les valeurs et secteurs sont présentés à titre indicatif et peuvent être absents du portefeuille à certaines périodes. Ceci ne représente pas une recommandation à l'achat ou à la vente.

Ofi invest
Asset Management

Rapport mensuel
Part UFFCT
Matières Premières

Global SICAV - Ofi Invest Energy Strategic Metals UFFCT

FR00140132G9

30/10/2026

Caractéristiques additionnelles

Date de création du fonds	27/01/2022
Principaux risques	L'investissement sur le produit ou la stratégie présente des risques spécifiques qui sont présentés en détail dans le Prospectus de l'OPC disponible sur : https://www.ofi-invest-am.com/fr.
Date dernier détachement	-
Montant net dernier détachement	-
Commissaires aux comptes	PwC
Devise	EUR (€)
Limite de souscription	12:00
Limite de rachat	12:00
Règlement	J+2
Investissement min. initial	1 Part
Investissement min. ultérieur	-
Libellé de la SICAV	Global SICAV
Libellé du compartiment	Ofi Invest Energy Strategic Metals
Valorisateur	Société Générale Paris
Dépositaire	Société Générale Paris

Ofi invest
Asset Management

Rapport mensuel
Part UFFCT
Matières Premières

Global SICAV - Ofi Invest Energy Strategic Metals UFFCT

FR00140132G9

Glossaire

30/10/2026

ALPHA

L'alpha est égal à la performance moyenne du produit, c'est à dire la valeur ajoutée du gérant après avoir retranché l'influence du marché que le gestionnaire ne contrôle pas. Ce calcul est exprimé en pourcentage.

BETA

Le Beta est un indicateur qui correspond à la sensibilité du fonds par rapport à son indice de référence. Pour un bêta inférieur à 1, le fonds sera susceptible de baisser moins que son indice, si le bêta est supérieur à 1 le fonds sera susceptible de baisser plus que son indice.

DÉLAI DE RECOUVREMENT

Le délai de recouvrement (exprimé en jours) est le nombre de périodes nécessaires pour récupérer des pertes subies lors d'une perte maximum. Le critère perte maximum, affiche la perte de performance la plus importante que le fonds ait connu.

SRRI

Le SRRI (Synthetic Risk& Reward Indicator : Indicateur de risque fondé sur la volatilité sur une période de 260 semaines). Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à cet OPC n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

TRACKING ERROR

L'écart de suivi (tracking error) est la mesure du risque relatif pris par un fonds par rapport à son indice de référence. Elle est donnée par l'écart type annualisé des performances relatives d'un fonds par rapport à son indice de référence. Plus elle est faible, plus le fonds possède un profil de risque proche de son indice de référence.

VOLATILITE

La volatilité désigne l'écart-type annualisé des rendements d'une série historique (fonds, indice). Elle quantifie le risque d'un fonds : elle donne une indication de la dispersion des rendements de ce fonds autour de la moyenne de ses rendements.
La volatilité typique d'un fonds monétaire est inférieure à 1%. Elle est de l'ordre de 0,4% (on parle également de 40 points de base de volatilité) pour ces fonds. En revanche, la volatilité d'un fonds actions, classe d'actif plus risquée, est souvent supérieure à 10%.

RATIO DE SHARPE

Le ratio de Sharpe mesure l'écart de rendement d'un portefeuille par rapport au taux de rendement d'un placement sans risque (prime de risque), divisé par un l'écart type de la rentabilité de ce portefeuille (volatilité). Un ratio de Sharpe élevé est un bon indicateur.

SFDR

La SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) est une réglementation qui vise à promouvoir la durabilité dans le secteur de la finance en Europe. Elle propose notamment une typologie permettant de mieux identifier les actifs relevant de la finance durable, au travers de trois catégories notamment : les fonds article 6, article 8 et article 9.

SRI

Le SRI (Synthetic Risk Indicator) est l'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant la durée de placement minimum recommandée.

ÉTOILES SIX FINANCIAL

La notation repose sur l'analyse du rendement et du risque de chaque fonds au sein de sa catégorie Europerformance, à partir de trois années d'historique au minimum. Un score est calculé en comparant la performance et la volatilité du fonds à celles de son indice de catégorie, puis transformé en nombre d'étoiles selon un classement en quintiles. Une notation « junior » est appliquée aux fonds disposant de 2 à 3 ans d'historique, en reliant leurs performances à celles de leur indice pour atteindre les 3 ans requis. Les catégories ou fonds jugés trop hétérogènes, insuffisamment documentés ou présentant un historique incomplet sont exclus du processus.

PERTE MAXIMALE

La perte maximale (max drawdown) correspond au rendement sur la période de placement le plus mauvais possible. Elle indique la perte maximale qu'un investisseur aurait pu subir s'il avait acheté le fonds au plus haut de la période d'observation et l'avait vendu au plus bas durant cette période.

RATIO D'INFORMATION

Le ratio d'information est un indicateur de la surperformance ou sous-performance d'un fonds par rapport à son indice de référence. Un ratio d'information positif indique une surperformance. Plus le ratio d'information est élevé, meilleur est le fonds. Le ratio d'information indique dans quelle mesure un fonds s'est mieux comporté qu'un indice en tenant compte du risque couru.

Ofi invest
Asset Management

Rapport mensuel
Part UFFCT
Matières Premières

Global SICAV - Ofi Invest Energy Strategic Metals UFFCT

FR00140132G9

30/10/2026

Disclaimer général

Cette communication publicitaire est établie par Ofi Invest Asset Management, société de gestion de portefeuille (APE 6630Z) de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous l'agrément n° GP92012 – n° TVA intracommunautaire FR51384940342, Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 71 957 490 euros, dont le siège social est situé au 127-129, quai du Président Roosevelt 92130 Issy-les-Moulineaux, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 384 940 342. Elle ne saurait être assimilée à une activité de démarchage, à une quelconque offre de valeur mobilière ou instrument financier que ce soit ou de recommandation d'en acheter ou d'en vendre. La source des données du présent document est Ofi Invest Asset Management sauf mention contraire. Ce document contient des éléments d'information et des données chiffrées qu'Ofi Invest Asset Management considère comme fondés ou exacts au jour de leur établissement. Pour ceux de ces éléments qui proviennent de sources d'information publiques, leur exactitude ne saurait être garantie. Cette communication publicitaire ne donne aucune assurance de l'adéquation des produits ou services présentés à la situation ou aux objectifs de l'investisseur et ne constitue pas une recommandation, un conseil ou une offre d'acheter les produits financiers mentionnés. Ofi Invest Asset Management décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments y figurant. La valeur d'un investissement sur les marchés peut fluctuer à la hausse comme à la baisse, et peut varier en raison des variations des taux de change. En fonction de la situation économique et des risques de marché, aucune garantie n'est donnée sur le fait que les produits ou services présentés puissent atteindre leurs objectifs d'investissement. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les fonds présentés dans cette communication publicitaire peuvent ne pas être enregistrés dans toutes les juridictions. Les fonds peuvent faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou dans certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes ou dans ces pays. La politique de réclamation est disponible sur le site www.ofi-invest-am.com. Le gestionnaire ou la société de gestion peut décider de cesser la commercialisation de ses organismes de placement collectif conformément à l'article 93 bis de la directive 2009/65/CE et à l'article 32 bis de la directive 2011/61/UE. Aucune reproduction, partielle ou totale, des informations contenues dans ce document n'est autorisée sans l'accord préalable de son auteur.